

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 26 juillet, à 18h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 20 juillet 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 20 juillet 2021

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Laëtiti BOISSÉE, Catherine CAILLY, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nadine LECHATTELLIER, Alain LEQUERTIER, Patrice MÉCHE, Hervé PONDEMER.

Ont donné pouvoir :

- Xavier ANCKAERT a donné pouvoir à Brigitte LAIR
- Pascal BILLARD a donné pouvoir à Patrick BILLARD
- Nathalie BOUILLARD a donné pouvoir à Jean-Daniel GOUDIER
- Valérie CATHERINE a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT
- Flavien DELETRE a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT
- Florence DUQUESNE à Valérie DESQUESNE
- Najat LEMERAY à Nathalie COLLIBEAUX
- Isabelle LEPESTEUR a donné pouvoir à Alain LEQUERTIER
- Anne ROELANDT à Nadine LECHATTELLIER

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20210726-21_03615-DE
Date de télétransmission : 30/07/2021
Date de réception préfecture : 30/07/2021

Absents excusés :

- Flavien DELÉTRE
- Patrick FENOUIL
- Sandrine SIMÉON

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 4-2-1
- en exercice : 29	- pour : 26	Télétransmission au contrôle de légalité le :
- présents : 17	- contre : 0	Publication le
- votants : 26	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 21 juin 2021 a été adopté à l'unanimité		

DÉL-2021/078 – Embauche dans le cadre d'un volontariat territorial en administration (VTA)

Vu le dispositif "Volontaire Territorial Administratif"

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3 II ;

Créé en 2021, le Volontariat territorial en administration s'adresse aux collectivités territoriales des territoires ruraux, qu'il s'agisse des établissements publics de coopération intercommunale ou des communes.

Les VTA ont vocation à soutenir les territoires ruraux, pour faire émerger leurs projets de développement et les aider à se doter d'outils d'ingénierie adaptés à leur besoin. Ils aident notamment les acteurs locaux à mobiliser des financements du plan de relance.

Les missions confiées aux jeunes volontaires pourront notamment consister :

- à la réalisation d'un plan stratégique d'investissement pluriannuel ;
- à la réalisation d'un projet de territoire, notamment dans le cadre de l'élaboration des CRTE (contrats de relance et de transition écologique) ;
- au soutien au déploiement des programmes de l'Agence nationale de la cohésion des territoires ;
- à la préparation des dossiers de subvention des différents financeurs (État, Union européenne, collectivités territoriales, etc.) et à appuyer les équipes et les élus dans le montage des projets ;
- à la réalisation d'une veille juridique et financière, notamment pour identifier les financements accessibles.

La durée du contrat est entre 12 et 18 mois, en fonction des besoins identifiés localement.

Considérant que la commune a obtenu le label Petite Ville Demain et a signé une ORT, la mise en œuvre des actions développées dans le cadre de ces actions va nécessiter une expertise et un temps de travail complémentaire, aussi le recrutement d'un appui administratif est nécessaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ

- **VOTE** l'ouverture d'un poste d'appui administratif dans le cadre du dispositif du Volontariat Territorial Administratif, à temps complet, pour une durée de 12 mois à compter de la date d'embauche, pour exercer notamment les missions suivantes : Elaboration et/ou assistance des actes et dossiers, accompagner les services dans l'élaboration et le suivi des projets, responsabilité et coordination de la commande publique, encadrement des services pour respect des réglementations, assistance à la mise en œuvre des politiques publiques (PVD, ORT, CRTE...)
- **SOLLICITE** le versement de l'aide de 15 000 € forfaitaire auprès de l'Etat,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à engager toute démarche nécessaire et à signer tout document pour l'exécution de la présente

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 26 juillet 2021

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

